



**ELECTION DU REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIE  
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL  
AMATEUR**

**APPEL À CANDIDATURE**

L'élection du représentant du football diversifié pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **mardi 10 novembre 2020**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du **jeudi 10 septembre 2020 au samedi 10 octobre 2020 à minuit, cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

**LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL  
13, rue Paul Langevin – CS 10001 – 45063 ORLEANS CEDEX 2**

\*\*\*

**Rappels :**

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4 et 34 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit obligatoirement être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : [[Déclaration de candidature représentant foot diversifié](#)].